

MATERIAU DE CONSTRUCTION

Vers une amorce de redémarrage en 2016 ?

Jeudi 21 janvier 2016, Michel André, président de l'UNICEM, a annoncé une nouvelle dégradation pour 2015 du marché des matériaux minéraux de construction, en repli de 8% pour les granulats (323 millions de tonnes) et de 6% pour le béton prêt à l'emploi (34,9 millions de m³).

Des niveaux de production historiquement bas !

La situation est sans précédent : la production de granulats en 2015 est 15% inférieure au niveau de production moyen sur la période 1980-2015 ! Et la production de béton prêt à l'emploi reste 23% plus basse que son plus haut niveau de 2007.

Le bout du tunnel en 2016 ?

Les niveaux de production ont atteint un point bas en 2015 (la production de granulats rejoint le volume d'activité de 1986), avec une inflexion qui s'est toutefois dessinée au cours du dernier trimestre, laissant présager un arrêt de la tendance baissière en 2016. Se basant sur une conjoncture toujours mal orientée dans les travaux publics, l'UNICEM prévoit une production de granulats en recul de 1% en moyenne annuelle en 2016, alors que le béton prêt à l'emploi enregistrerait une légère hausse de 1%, en raison du réveil de la construction résidentielle.

Pour une commande publique responsable

Les professionnels – qui ne perçoivent pas encore de signaux encourageants sur le terrain – sont inquiets et renouvellent leur appel aux pouvoirs publics d'utiliser la commande publique comme levier de croissance et d'emplois. Cette demande est doublée d'une invitation à « investir mieux », en introduisant des critères environnementaux dans les appels d'offres, et en favorisant les boucles courtes. Dans cette perspective, l'UNICEM se réjouit des avancées portées par le projet de décret transposant la directive européenne « marché public », prévoyant notamment que les acheteurs publics puissent exiger des labels permettant de prouver les caractéristiques environnementales ou sociales des travaux, services ou fournitures faisant l'objet du marché. L'UNICEM suivra avec attention les travaux que la Commission européenne va lancer sur la prise en compte de critères économie circulaire dans les marchés publics environnementaux. Elle souhaite qu'à cette occasion la notion de circuits courts, qui ne concerne actuellement que les produits alimentaires, soit étendue et que la commande publique puisse valoriser les produits du terroir bénéficiant d'une indication géographique protégée. Par ailleurs, l'UNICEM se félicite que l'allotissement, clé d'accès des PME à la commande publique, devienne désormais la règle.

Vers un label RSE

Dans le prolongement de sa Charte environnement (2004) et de sa stratégie développement durable (2012), l'UNICEM travaille, en collaboration avec ses syndicats-adhérents, à la préfiguration d'un label RSE. Ce label viendrait couronner une démarche aboutie en matière de RSE, tout en présentant les garanties indispensables à sa reconnaissance par l'Etat (association des parties prenantes à son élaboration, validation par un tiers externe, attribution par un organisme indépendant).

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. **Pour en savoir plus : www.unicem.fr**